

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

D'un ménage à un autre, itinéraires individuels et structures familiales. Note méthodologique

Alain BIDEAU*, **F. FORONI***, **Guy BRUNET****

* Centre Pierre Léon, URA CNRS 223, Lyon, France

** Département d'Histoire, Université Lumière Lyon 2, France

Il est devenu classique, lorsque l'on étudie les structures familiales, de souligner l'importance de la dynamique des ménages. Tandis qu'une observation transversale ne restitue qu'une image figée, statique, l'analyse longitudinale, à partir de listes nominatives successives, permet de reconstituer des cycles de vie (Fauve-Chamoux, 1984). Le ménage apparaît ainsi comme un groupe domestique de résidents habituels (le plus souvent apparentés), dont la composition évolue dans le temps en fonction des entrées (naissances, mariages, mobilité), et des sorties (mariages, décès, mobilité) (Chacon Jimenez, 1986)⁽¹⁾.

Mais si les phases successives que traverse un ménage ont été bien décrites, en revanche, des zones d'ombre persistent lorsque l'on s'intéresse à l'itinéraire de certains des membres du ménage. C'est le cas du (ou des) parent(s) situé(s) à la marge des ménages (frère ou soeur célibataire, oncle, neveu ou petit-enfant, ...) dont la présence, pourtant, est déterminante pour caractériser le type de structure. Ce « personnage » n'est pas l'objet d'une observation suivie, et se trouve réduit, soit à l'image statique du frère du chef, puis plus tard de l'oncle, célibataire, effacé, cadet exclu de la reproduction, au sein d'une famille élargie; soit à un « appoint de main-d'oeuvre » nécessaire durant certaines phases de l'évolution de l'exploitation familiale. Sa présence devient alors provisoire, ou épisodique. Il apparaît au sein du ménage, puis disparaît sans que l'on sache d'où il venait, et ce qu'il devient.

Ce sont donc des « histoires individuelles » que nous souhaitons retrouver, afin d'observer l'effet de ces trajectoires sur les ménages impliqués. Tout d'abord, nous présenterons une méthodologie permettant de repérer l'individu après son départ, et de saisir ainsi le passage d'un ménage à un autre. Diverses situations peuvent être envisagées, et il s'agira d'établir une typologie des mouvements observés. Puis, nous soulignerons les problèmes de « visibilité » de certains types de mouvements, problèmes résultant, d'une part de la qualité du document utilisé, à savoir la liste nominative; et d'autre part, de la nature même des comportements individuels impliqués.

⁽¹⁾ Ces mouvements de personnes au sein du ménage devant d'autre part être resitués dans « le contexte démographique et socio-économique dont les groupes familiaux procèdent ou dans lequel il s'insèrent. »

I - Présentation de la base de données et de la méthode

1.1 *Le fichier de population de la Valserine*

Ce travail s'insère dans le cadre de l'étude de la population d'une vallée jurassienne, mais la méthodologie développée dans cet article peut être appliquée à toutes les populations disposant de recensements de population, à intervalles plus ou moins réguliers. Conçu à l'origine dans la perspective d'une étude démogénétique, un fichier de population a été élaboré à partir du dépouillement des actes paroissiaux et d'Etat Civil de 1700 à nos jours pour cinq villages de la vallée (Bideau et al., 1989). Ce fichier informatisé contient près de 50000 biographies individuelles, constituées chacune des faits d'état civil, enregistrés sur place, concernant un même individu. En outre, l'analyse des structures familiales a été réalisée à partir du dépouillement des listes nominatives de recensement des cinq villages entre 1856 et 1968 (Bideau et al., 1986; 1987).

D'autre part, dans la perspective d'une analyse des migrations partant de la Valserine, le dépouillement des listes nominatives d'une centaine de communes périphériques, entre 1906 et 1936, a été réalisé. Grâce à l'indication du lieu de naissance, les migrants natifs de la Valserine ont pu être repérés ainsi que leur ménage (Bideau et al, 1990). A partir de la collecte de ces milliers de mentions nominatives, des itinéraires individuels et familiaux ont alors pu être reconstitués, et sont venus compléter les biographies déjà disponibles dans le fichier de population.

Enfin, une zone de recherche, étendue cette fois à plus de 500 communes pour l'année 1906, a permis de définir les horizons migratoires des natifs de la Valserine.

L'élaboration de cette base d'informations pose deux sortes de problèmes, auxquels nous ferons de nouveau allusion par la suite :

– problème, tout d'abord, de la qualité des informations collectées, puisqu'elle déterminera, d'une part le repérage des migrants hors de la vallée (qualité de la déclaration et de l'enregistrement du lieu de naissance) et, d'autre part, la réussite du couplage des mentions concernant un même individu (difficulté que l'on retrouve également dans la reconstitution des familles),

– problème, ensuite, d'une information de caractère discontinu (la résidence d'un individu à chaque recensement, soit tous les 5 ans), et des mouvements qui ont pu échapper à l'observation entre deux dates (Nicholson, 1991).

Nous soulignerons pour conclure que l'étendue de la zone de recherche en 1906 nous a permis de retrouver la plus grande partie des migrants originaires de la Valserine (par exemple, la situation à l'âge de 26-35 ans des individus appartenant à la cohorte 1871-80 est connue dans 90 % des cas).

1.2 Méthode d'observation

Nous avons retenu comme population de départ tous les individus natifs de la Valserine et présents dans l'un des cinq villages de la vallée au recensement de 1901. Pour chacun d'entre eux, nous avons recherché la situation domestique qu'il occupe lors du recensement suivant (1906) afin de repérer les cas où l'individu quitte son ménage. Cette recherche est réalisée à l'intérieur de la zone des 500 communes décrite précédemment, ce qui nous permet de retrouver également la situation des migrants dans ou hors de leur ménage d'origine (suivant que la migration aura été réalisée individuellement ou dans un cadre familial).

Il s'agit donc de repérer ceux qui ont quitté leur ménage entre 1901 et 1906. Tâche rendue difficile, dans certains cas, par le fait que plusieurs facteurs peuvent agir en même temps sur l'évolution du groupe domestique : la mobilité (des individus partent, mais d'autres peuvent arriver dans le même temps au sein du ménage, par exemple à l'occasion d'un mariage); la mortalité (la disparition du chef entraînant généralement une modification du statut des membres, voire un changement de type); des recompositions internes (transmission du statut de chef de ménage). Ainsi, le ménage quitté en 1901 n'aura-t-il plus nécessairement ni la même composition ni la même structure en 1906 (Laslett, 1972)⁽²⁾. Une certaine prudence doit donc être observée avant d'établir qu'il y a passage d'un ménage à un autre, afin de distinguer les mouvements induits par un décès ou une recomposition interne, qui ne seront pas assimilés à un changement de ménage. Prenons deux exemples.

Dans le premier exemple, à une structure nucléaire en 1901, succède en 1906 un ménage où coexistent deux noyaux, l'un des enfants s'étant marié, et accédant, en outre, au statut de chef à la place de son père décédé. Le ménage évolue ainsi d'un type 3B à un type 5A. Dans cette situation, seuls deux individus en 1906 ont changé de ménage par rapport à 1901 : la jeune épouse, qui s'installe chez ses beaux-parents, et le cadet des enfants, qui a quitté le groupe. Les autres ne font que changer de statut, entre 1901 et 1906, à l'intérieur d'un même ménage.

Dans le second exemple, le seul élément perturbateur est le décès de la mère, déjà veuve en 1901, qui entraîne le passage d'une structure 3D à une structure 2A. Pour autant, les enfants changent de statut sans avoir de responsabilité dans ce fait.

Sur la base de ces quelques principes simples, la plupart des situations peuvent être déterminées. Quelques cas peuvent cependant poser problème, et se retrouver éventuellement dans une rubrique « indéterminé ». Prenons l'exemple d'un jeune homme solitaire en 1901 (type 1), et donc "chef" de son ménage.

En 1906, il conserve son statut de chef, mais cette fois-ci dans un ménage de type 5A, les parents de sa femme résidant avec lui. Est-ce que ce sont ces derniers qui ont bougé avec leur fille ? Ou bien leur gendre est-il venu s'installer chez eux avant de

⁽²⁾ La typologie utilisée par la suite est celle établie par P.Laslett, à savoir : 1 = solitaire; 2 = ménage sans noyau conjugal; 3 = ménage nucléaire; 4 = ménage élargi; 5 = ménage multiple; 6 = ménage à structure indéterminée.

devenir chef du ménage ? On se trouve confronté ici au problème déjà mentionné précédemment d'informations qui nous échappent entre deux recensements. Un traitement au cas par cas peut éventuellement apporter une solution : on pourra par exemple s'intéresser aux lieux de résidence respectifs des deux ménages en 1901, en attribuant le fait de changer de ménage à celui qui aura effectué une migration géographique.

II - Evolution entre 1901 et 1906 des situations individuelles

2.1 Typologie des situations rencontrées

Nous avons distingué trois types d'évolution, entre 1901 et 1906, de la situation domestique des individus :

A. Les sorties d'observation entre les deux dates :

- soit par décès;
- soit parce que l'individu n'a pu être retrouvé dans aucun ménage en 1906, et qu'aucun décès n'est connu.

B. Les changements de ménage :

quatre types de mouvements ont été distingués :

- lorsque c'est un noyau déjà constitué en 1901 qui se déplace. Il y a donc mouvement conjoint d'au moins 2 personnes (un couple avec ou sans enfant, ou un conjoint veuf avec enfant), qui viennent se greffer en 1906 à un noyau déjà existant. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un couple de parents âgés s'installant dans le ménage d'un enfant marié (on obtient alors une structure de type 5A en 1906).

- d'autres déplacements débouchent sur la création d'un nouveau noyau. Sont concernés dans ce second type de situation les mouvements provoqués par le mariage d'un enfant, qui quitte le ménage parental et que l'on retrouve en 1906, soit dans une cellule conjugale indépendante, soit dans un noyau secondaire au sein du ménage des beaux-parents (dans ce second cas de figure, l'individu qui vient s'installer en « gendre », ou en « bru », effectue un changement de ménage, son conjoint voyant seulement son statut modifié, qui passe d'« enfant » à « enfant marié »).

Ont également été classés dans cette catégorie l'accès à l'indépendance d'individus (généralement de jeunes adultes quittant le ménage parental) que l'on retrouve le plus souvent dans des ménages de type 1 en 1906. Nous commettons ainsi une légère entorse à la définition du « noyau », dans la mesure où le mouvement ne s'est pas accompagné de la création de liens conjugaux.

- nous avons dans les deux types de situation précédents utilisé le terme de noyau; par opposition, nous emploierons l'expression de « mouvement périphérique » pour

désigner la troisième forme de changement de ménage. Elle concerne les individus qui se situent « en marge » du ménage d'accueil en 1906 et sont, soit apparentés au chef (frère, neveu, oncle, mère veuve sans enfant,...), soit non apparentés (domestiques, pensionnaires).

– enfin, un quatrième mouvement d'un ménage à un autre a été repéré : il s'agit des retours en 1906 d'enfants au sein du ménage parental alors qu'ils étaient observés dans un autre ménage en 1901. Nous classerons par la suite ces déplacements avec les « mouvements périphériques » dans la mesure où il s'agit généralement du mouvement en sens inverse, après un épisode de domesticité ou de placement chez un oncle, un grand-père, ou un patron.

C. Les individus figurant dans le même ménage aux deux dates :

ont été rassemblés dans cette ultime catégorie à la fois les individus conservant une position identique à l'intérieur d'un ménage qui a la même structure en 1901 et 1906, et ceux dont le statut a évolué, suite à un décès, un départ, une arrivée, survenue(s) au sein du groupe domestique, et entraînant une recomposition interne de celui-ci.

2.2 Quelques résultats

La population totale présente dans les cinq villages de la Valserine en 1901 s'élève à 3047 individus; parmi eux, 2283 sont nés sur place, que nous allons rechercher en 1906; soit 75 % de la population totale. Cette proportion s'élève à 84,7 % si l'on prend en compte les ménages impliqués dans la recherche (c'est-à-dire ceux comprenant en 1901 au moins un membre natif de la Valserine), comme le montre le tableau 1. On constate que ce sont essentiellement des ménages de solitaires présents en 1901 qui échappent à l'observation, tandis que la proportion de ménages impliqués augmente régulièrement en même temps que la structure se complexifie (la taille du ménage augmentant, la probabilité est plus forte de rencontrer au moins un membre né sur place).

TABLEAU 1 - DISTRIBUTION DES MENAGES PRESENTS EN 1901
DANS LA VALLEE DE LA VALSERINE ET DES MENAGES FAISANT
L'OBJET DE L'ETUDE EN 1906, SELON LE TYPE DE STRUCTURE FAMILIALE

Type de structure	Ménages présents en 1901		Nb de ménages observés (b)	Rapport b/a en %
	N.A. (a)	%		
1	142	17,7	88	62,0
2	48	5,9	38	79,1
3	486	60,5	432	88,8
4	87	10,8	82	94,2
5	40	5,0	40	100,0
TOTAL	803	100,0	680	84,7

La répartition, selon la typologie définie précédemment, de ces 2283 individus observés en 1901 et 1906 a donné les résultats suivants présentés dans le tableau 2. 12 % des individus observés en 1901 dans un ménage de la Valserine et repérés en 1906 ont quitté celui-ci entre temps; la proportion est plus importante pour les femmes (15,3 % contre 9,0 % pour les hommes), en raison principalement des changements de ménage au moment du mariage⁽³⁾. On peut remarquer l'importance des mouvements périphériques dans l'ensemble des changements de ménage, tant pour les hommes que parmi les femmes (près de 44 % des changements de ménage).

TABLEAU 2 - REPARTITION DES INDIVIDUS SELON LEUR SITUATION EN 1906 PAR RAPPORT AU MENAGE DANS LEQUEL ILS FIGURAIENT EN 1901

Situation en 1906	Hommes	Femmes	TOTAL	
			Nb	%
Sortie d'observation :				
- Décédés	81	74	155	6,8
- Situation inconnue	83	34	117	5,1
Changement de ménage :				
total	107	167	274	12,0
- d'un noyau constitué	8	16	24	
- avec création de noyau	48	82	130	
- mouvement périphérique	51	69	120	
Dans le même ménage :	918	819	1737	76,1
TOTAL :	1189	1094	2283	100,0

Si on rapporte maintenant cette répartition à l'âge des individus en 1901, on constate notamment que près du tiers des femmes ayant à cette date entre 20 et 29 ans ont changé de ménage 5 ans plus tard, généralement à l'occasion d'un mariage. Cette proportion est inférieure à 20 % pour les hommes aux mêmes âges.

Quant aux 120 individus effectuant un mouvement périphérique, 82 avaient moins de 30 ans en 1901, et 26 plus de 50 ans. Les femmes sont plus nombreuses parmi les jeunes (53 contre 29 hommes) tandis que le rapport est équilibré parmi les plus de 50 ans (13 personnes de chaque sexe). Il s'agit : d'une part, d'individus qui vont occuper en 1906 une situation d'apparenté au sein d'un ménage (58 cas), éventuellement comme domestiques; les parentés les plus fréquentes sont celles de frère/soeur, parent veuf, et neveu (Chacon Jimenez, 1986)⁽⁴⁾; et d'autre part, de domestiques pour lesquels aucune parenté avec le chef n'a été mentionnée (62 cas). Les jeunes qui changent de ménage deviennent en majorité domestiques non apparentés (48 cas contre 34 apparentements constatés). Au

⁽³⁾ Les femmes, après un mariage, cohabitent moins fréquemment avec leurs parents que les hommes (5 cas contre 18).

⁽⁴⁾ Apparentés qui sont également le plus souvent observés dans d'autres études.

contraire, les plus de 50 ans rejoignent généralement le ménage d'un parent : un(e) veuf(ve) s'installant chez un enfant marié (21 cas, contre seulement 5 situations de domesticité).

Enfin, 117 personnes n'ont pu être retrouvées en 1906, et ce malgré une zone de recherche couvrant plus de 500 communes. Hormis une dizaine d'individus de plus de 60 ans en 1901, dont la disparition peut résulter d'un décès non enregistré dans la Valserine, il s'agit essentiellement de gens de moins de 30 ans, le plus souvent enfants chez leurs parents. Dans un tiers des cas, on constate que c'est le ménage entier (présent en 1901) qui a disparu en 1906, certainement à la suite d'une migration hors de la zone d'étude. Restent une soixantaine d'individus, dont plus de la moitié réapparaissent, le plus souvent au sein du ménage parental, dès le recensement de 1911. Il s'agit alors certainement d'absents temporaires qui n'ont pu être localisés. Les obligations militaires constituent un élément d'explication pour les hommes âgés de 18 à 22 ans en 1906; ce qui contribuerait à expliquer la surreprésentation masculine dans cette catégorie des situations inconnues. Mais des omissions, ou un mauvais enregistrement, sont également à envisager; nous y reviendrons dans la troisième partie.

Enfin, dans le Tableau 3, nous pouvons observer le type de mouvement effectué entre 1901 et 1906 selon la position familiale en 1901 (chef ou conjoint, enfant, membre d'un noyau secondaire, apparentés, domestiques non apparentés).

Jusqu'à présent, il s'agissait de déterminer qui, à l'occasion d'un mouvement périphérique, se retrouvait en 1906 dans une position en marge d'un ménage. Une lecture par colonne nous permettra ici de voir tous ceux qui sont déjà dans cette situation en 1901, et ce qu'ils deviennent entre 1901 et 1906 (colonnes (b) et (c) du tableau). Nous remarquons ainsi que sur 163 personnes situées en 1901 en marge d'un ménage (apparentés et domestiques), et en excluant les décès, seulement la moitié ($64 + 4 = 68$ cas) est encore présente dans le même ménage en 1906, alors que cette proportion dépasse 75% dans les autres catégories distinguées en 1901.

Ceux qui partent, soit fondent leur propre cellule familiale (il s'agit essentiellement d'apparentés en 1901 : 12 cas sur 14); soit disparaissent de l'observation ($7 + 7 = 14$ cas); soit enfin, participent aux mouvements périphériques observés entre 1901 et 1906, et se retrouvent à cette date de nouveau en marge d'un autre ménage ($19 + 17 = 36$ personnes). Ils représentent ainsi 30 % des 120 mouvements périphériques observés entre les deux recensements; les veuf(ve)s, et surtout les enfants quittant le ménage parental, que nous avons déjà repérés précédemment, composent les 70 % restants (respectivement 24 et 57 cas).

TABLEAU 3 - DISTRIBUTION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES OBSERVEES EN 1906 SELON LA POSITION FAMILIALE EN 1901.

SITUATION EN 1906	STATUT DANS LE MENAGE EN 1901 Noyau principal					TOTAL.
	Chef/Cjte	Enfant	(a)	(b)	(c)	
Sortie d'observation :						
-Décédés	90	32	2	30	1	155
-Inconnue	26	76	1	7	7	117
Changement de ménage :						
- d'un noyau constitué	4	2	18	X(*)	X(*)	24
- création d'un noyau	4	111	1	12	2	130
- mouv. périphérique	24	57	3	19	17	120
Dans le même ménage :	736	851	82	64	4	1737
TOTAL :	884	1129	107	132	31	2283

(a) Membres d'un noyau secondaire.

Individus situés en périphérie du ménage :

(b) apparentés (neveu, soeur, oncle, mère veuve, ...);

(c) domestiques sans mention d'une relation de parenté avec le chef.

(*) Les individus, situés en marge d'un ménage en 1901, n'appartiennent pas à un noyau, et ne sont donc pas concernés par ce type de changement de ménage.

III - Problème de visibilité de certains types de mouvements d'un ménage à l'autre et conséquences sur les structures familiales

Une partie des mouvements périphériques se caractérise donc par la brièveté des séquences de présence en marge d'un groupe domestique donné. Ce qui rend difficile leur perception, d'autant plus que cette population en marge des ménages semble être particulièrement sujette aux erreurs d'enregistrement dans les listes nominatives.

3.1 Qualité des informations nominatives ayant trait à la structure familiale

Le recensement de la population devient périodique en France à partir de 1821; tous les cinq ans, des Ordonnances du Ministère de l'Intérieur vont rappeler quelles personnes doivent être recensées (et qui doit être inscrit sur la liste nominative), afin d'éviter

omissions et double-comptes (Le Mée, 1970)⁽⁵⁾. Les domestiques, employés et serviteurs font l'objet d'une attention toute particulière, des circulaires rappelant régulièrement qu'ils doivent être recensés, y compris lorsqu'ils « n'ont pas de domicile dans la commune mais y résident d'une façon habituelle » (Le Mée, 1970). Certes, qu'un domestique soit oublié, ou mal enregistré (la déclaration à l'agent recenseur étant en principe faite par le chef de ménage, c'est-à-dire l'employeur), ne devrait pas influencer la structure des ménages, du moins si l'on utilise la typologie établie par P. Laslett. Or, les croisements que nous avons réalisés entre nos sources (Etat Civil, listes nominatives successives, ou agrégées à une date donnée), nous ont permis de repérer certains types d'erreurs, qui concernent essentiellement des individus situés en marge d'un ménage :

– la relation de parenté d'une personne employée chez un oncle, un beau-frère, ... n'est pas toujours mentionnée, le seul terme d'« employé » étant alors utilisé pour définir ses rapports avec le chef du ménage.

– certains secrétaires de mairie, lorsqu'ils rédigent la liste nominative et afin de gagner du temps, font parfois un usage abusif des guillemets (« ») indiquant qu'une information identique se répète dans une même colonne. Par exemple, un neveu, inscrit à la suite des enfants de son oncle, se retrouvera, lui aussi, « enfant » du chef de ménage.

Certaines relations de parenté sont ainsi « gommées » par suite d'une erreur de déclaration ou d'enregistrement.

– enfin, nous avons relevé, en 1906, tous les double-comptes concernant un natif de la Valserine présent à l'intérieur de la zone des 500 communes; il s'agit donc d'individus qui sont recensés simultanément dans deux ménages, et généralement deux communes, distinctes. S'ils ne représentent que 0,5 % de la population totale, cette proportion s'élève à 10% des individus situés en marge des ménages : un domestique sera ainsi recensé en même temps avec ses parents et chez son employeur (qui pourra en outre être un oncle, un grand-père, ...), ou encore être à la fois chez un frère et chez un cousin. Une veuve âgée pourra quant à elle figurer simultanément dans le ménage d'un fils marié et dans celui d'un gendre.

3.2 Des mouvements difficiles à suivre

Les double-comptes peuvent également être interprétés comme un indice du caractère instable (temporaire) des comportements résidentiels de certains individus, et permettent de souligner la part d'arbitraire dont procède le recensement en « figeant » chaque individu en un endroit déterminé (selon des définitions qui ont d'ailleurs varié : « domicile légal », « résidence habituelle » ou encore « population présente le jour du recensement »). Dans la présentation des résultats, nous avons passé sous silence les comportements migratoires des individus que nous suivions. Or, migration et apparemment vont souvent de pair, en raison des réseaux et solidarités familiales pouvant intervenir au cours d'un itinéraire migratoire.

⁽⁵⁾ C'est seulement à partir de 1836 que l'établissement d'une liste nominative devient obligatoire.

L'évolution de la composition du, puis des ménages suivis, et la modification éventuelle de leur structure, dépendent donc de la combinaison de différents facteurs : départ ou arrivée d'un individu, recombinaison interne, recombinaison(s) (successives), ou encore remplacement d'un individu par un autre (une soeur prend la place d'une autre soeur chez leur frère curé, sans que la structure apparente du ménage, de type 2A, ne soit modifiée). Tous ces comportements se réalisent à l'intérieur d'un espace, plus ou moins vaste, et le fait qu'ils soient ou ne soient pas repérés, dépend en partie des limites spatiales de la zone étudiée.

Conclusion

Nous avons proposé une approche ne reposant pas sur l'observation du cycle de vie d'un ménage mais sur le cheminement d'individus à travers des ménages successifs. L'accent a été mis principalement sur les individus apparentés situés en marge des noyaux, dans la mesure où leur arrivée, puis leur départ éventuel, ont un impact sur la structure familiale. Une analyse à partir de biographies individuelles et familiales permettrait notamment de préciser les durées de présence de ces apparentés, ainsi que la probabilité qu'ils ont de fonder leur propre ménage.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDEAU A., BRUNET G., DESJARDINS B., LÉGARÉ J., 1989. « Démographie historique et génétique de population », in : *Populations et cultures. Etudes réunies en l'honneur de François Lebrun*, , pp. 9-20.
- BIDEAU A., BRUNET G., PLAUCHU H., 1986. « La dynamique des structures familiales à Chézery-Forens (Haut-Jura) de 1856 à 1911 », *Annales de Démographie Historique*, pp. 133-153.
- BIDEAU A., BRUNET G., PLAUCHU H., 1987. « Vicillards et familles : intégration ou rejet. L'exemple de Chézery-Forens (1856-1872) », *Population*, 4-5, pp. 685-698.
- BIDEAU A., BRUNET G., PLAUCHU H., WEHRLÉN M., 1990. « L'émigration à court et moyen rayon à partir de la vallée de la Valsérine au début du XX^e siècle », *Annales de Démographie Historique*, pp. 85-103.
- CHACON JIMENEZ F., HURTADO MARTINEZ J., RODRIGUEZ SOLER M., SANCHO ALGUAZIL R., VIMAL GOMEZ T., 1986. « Contribution à l'histoire de la famille dans les pays de la Méditerranée occidentale. 1750-1850 », *Annales de Démographie Historique*, pp. 155-182.
- FAUVE-CHAMOUX A., 1984. « Les structures familiales au royaume des familles-souches : Eparros », *Annales E.S.C.*, mai-juin, pp. 513-528.
- LASMETT P., 1972. « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales E.S.C.*, juillet-oct., pp. 847-872.
- LE MÉE R., 1970. « La statistique démographique officielle de 1815 à 1870 en France », *Annales de Démographie Historique*, pp. 251-279.
- NICHOLSON B., 1991. « Longueur des périodes intercensitaires et ampleur des omissions dans les données migratoires issues des recensements », *Population*, 5, pp. 1283-1289.